

L'INTRODUCTION DES CAPUCINS EN FRANCHE-COMTÉ ET LE « MIRACLE » DE FAVERNEY

Evoquer le « miracle » survenu à Favorney en 1608, revient d'abord à penser aux religieux bénédictins de l'abbaye du lieu. Il est pourtant une autre famille religieuse à avoir été associée à l'événement, celle des franciscains. L'un des premiers témoignages nous est en effet donné par le cordelier Jacques Fodéré qui traversa la ville le 26 juillet 1608. Celui-ci rapporte quel fut le rôle essentiel des capucins de Vesoul pour la démonstration du caractère surnaturel de l'ostension observée par de nombreux fidèles. Les capucins du couvent de Vesoul ne furent pas les seuls impliqués, puisque d'autres de leurs confrères, à Dole et à Besançon, furent associés, un peu plus tard, à la translation d'une des hosties miraculeuses, et à l'enquête canonique ordonnée par l'ordinaire.

C'est que l'événement survenu à Favorney, et d'autres qui lui furent contemporains, jouèrent un rôle essentiel dans le développement en Franche-Comté d'une famille religieuse nouvelle, dont les premières années avaient été difficiles, et qui allait très vite se révéler comme une légion offensive et pugnace de la Contre-Réforme, puis de la Réforme catholique. Pour avoir, depuis bien des années, oeuvré à l'histoire des capucins comtois à travers le cas de leurs couvents de Belfort et de Lure¹, et nous être essayé à reconstituer le personnel de leur province du XVI^e siècle à la Révolution², il nous apparaissait utile de rappeler ici leur implication dans l'événement de 1608, qui fut sans nul doute un catalyseur de leur essor sur cette frontière de catholicité que constituait la Comté d'alors.

I) Naissance et essor d'un ordre nouveau : les frères mineurs capucins.

C'est en 1526 qu'un franciscain observant, Matteo de Bascio, désireux de revenir à la pureté originelle de son ordre aurait eu une vision de Saint François portant un long capuce pointu. Il obtint du pape l'autorisation de porter cet habit, et de mener la vie érémitique avec quelques disciples, dont Louis et Raphaël de Fossombrone. Deux ans plus tard, en 1528, la bulle *Religionis zelus* créait une nouvelle famille franciscaine : les frères mineurs de vie érémitique. D'une certaine manière, ce texte constituait l'acte de naissance des Capucins³. Les débuts de ce petit groupe, en butte à l'hostilité des autres franciscains, furent difficiles. En 1537, la bulle *Regimini universalis Ecclesiae* interdisait leur retour à l'Observance, mais aussi toute implantation hors d'Italie. Quelques années plus tard, en 1542, le nouvel ordre faillit bel et bien être supprimé lorsque son Vicaire-Général, Bernardino Ochino, passa au protestantisme.

¹ VARRY (Dominique), « Les capucins comtois, aile marchante de la reconquête post-tridentine : le couvent de Belfort », *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation*, n° 81, 1990, p. 43-64.

Idem, « La bibliothèque des capucins de Lure (Haute-Saône) en 1790 », *Les Religieux et leurs livres à l'époque moderne, sous la direction de Bernard DOMPNIER et Marie-Hélène FROESCHLÉ-CHOPARD*, Clermont-Ferrand, Presses de l'université Blaise Pascal, 2000, p. 51-71.

² VARRY (Dominique), *Prosopographie des Capucins de la Province Saint André de Bourgogne, dite de Franche-Comté (1618-1790)*, soit environ 1800 personnes de 1582 à 1789, consultable en ligne sur <http://membres.lycos.fr/domvarry/>

³ BILLOT (Claude-Charles), *Les Capucins. Une réforme franciscaine au XVI^e siècle*, Nantes, Siloë, 2001.

C'est le 6 mai 1574 que Grégoire XIII leva l'interdiction d'essaimer hors de la péninsule. De fait, quelques religieux capucins étaient arrivés discrètement en France en 1562-1563, dans la suite du cardinal de Lorraine, de retour du concile de Trente. Celui-ci les avait installés à Meudon. Un second groupe de religieux arriva plus officiellement en 1574⁴. Ils bénéficièrent très vite des plus hautes protections : Catherine de Médicis, Charles IX, puis Henri III. Ce dernier eut un confesseur capucin, et fut reçu dans le Tiers Ordre en 1585. De grands personnages s'agrégèrent à l'ordre en plein essor. Une des figures les plus exemplaires est sans doute celle de Henri de Joyeuse (1563-1608), comte de Batarnay et du Bouchage, ancien mignon de Henri III, qui devint le Père Ange de Joyeuse, provincial de Paris de 1602 à 1604, puis de 1607 à sa mort en 1608, et qui fut définitif général de l'ordre cette année là, ce qui ne l'avait pas empêché jadis de déposer la bure pour conquérir son bâton de maréchal. D'autres grandes familles d'épée et de robe donnèrent également des recrues à l'ordre, comme le célèbre Père Honoré de Paris né Charles Bochart de Champigny. Le même phénomène s'observait ailleurs en Europe. On peut l'illustrer par le cas d'Alphonse III duc de Modène. Né le 22 octobre 1591, il épousa Isabelle de Savoie (1591-1626). Trois ans après la mort de sa femme, il abdiqua le 24 juin 1629, et entra chez les capucins de la province du Tyrol, sous le nom de Père Jean-Baptiste de Modène. Il mourut le 24 mai 1644, en odeur de sainteté.

Le 1 septembre 1580 étaient canoniquement érigées les deux provinces capucines de Paris et de Lyon. En 1582, fut fondé à Salins le premier couvent comtois, et le cinquième de la province de Lyon. Cette dernière devait par la suite être subdivisée à plusieurs reprises, pour donner des provinces filles: Provence en 1588 (subdivisée à son tour en 1750 en province de Marseille et province d'Avignon), Savoie en 1611, Franche-Comté en 1618.

Les premières années du XVIIe siècle constituèrent la phase de développement la plus spectaculaire des Capucins. Selon les indications données par le Père Mauzaize dans sa thèse, le territoire de la France actuelle comptait 31 couvents en 1589, 128 en 1610, 260 en 1624, 316 en 1643, 405 en 1715, et 379 en 1789. Jusqu'en 1715, les capucins ont donc fondé un peu plus de 400 couvents répartis en 13 provinces dans la France actuelle. On estime que l'ordre comptait 21 000 religieux en 1643, et 30 000 religieux répartis dans 1800 couvents et 38 provinces au début du XVIIIe siècle.

Lorsque se produisit le « miracle » de Faverney, la Franche-Comté comptait quatre couvents relevant de la province de Lyon : Salins (1582), Dole et Gray (1588), Vesoul (1602). En l'an 1602, les populations comtoises s'étaient précipitées au-devant du Supérieur général de l'ordre, Saint Laurent de Brindes, qui faisait sa visite pastorale, et venant de Suisse, était passé par Pontarlier avant de gagner Dole. Un cinquième couvent, Besançon venait d'être fondé en 1607. A la même époque, un capucin parisien d'origine anglaise, le Père Benoît de Canfield, né William Fitch (1562-1610), mettait la dernière main à sa *Règle de perfection*, publiée à Paris en 1609, ouvrage de théologie christocentrique dans lequel le miracle était vécu au quotidien, et qui devait devenir l'un des textes majeurs de l'Ecole française de spiritualité⁵.

Les premiers religieux à oeuvrer en Comté étaient d'origine italienne. Ils furent bientôt rejoints par des vocations locales : jeunes gens, mais aussi hommes faits qui abandonnèrent leur ancien état. Les capucins ont la particularité d'avoir compté dans leurs rangs beaucoup d'anciens militaires... qui n'hésitèrent pas à reprendre les armes lors des invasions de la province. Ils accueillirent aussi nombre de prêtres séculiers aspirant à une vie plus austère.

⁴ Sur l'introduction des Capucins en France, et leur développement au XVIIe siècle, se reporter aux travaux du P. Jean Mauzaize, en religion Raoul de Sceaux :

MAUZAIZE (Jean), *Le Rôle et l'action des capucins de la province de Paris dans la France religieuse du XVIIe siècle*, Thèse d'état, université Paris IV, 1977, Lille, Atelier de reproduction des thèses, 1978, 3 volumes.

RAOUL DE SCEAUX (Père), *Histoire des frères mineurs capucins de la province de Paris*, Blois, Editions Notre-Dame de la Trinité, 1965.

⁵ ORCIBAL (Jean), *Benoît de Canfield. La Règle de perfection*, Paris, P.U.F., 1982.

Ainsi, lors de l'enquête du 14 septembre 1623 relative aux miracles de Notre-Dame de Gray, la présentation des religieux capucins présents au couvent de la ville révèle le recrutement d'ecclésiastiques venus d'horizons divers pour revêtir la bure et le capuce pointu : « R. P. Roch capucin autrefois nommé Claude Parregaud gardien au couvent des RRPP capucins, assisté de vénérable P. Laurent de Salins vicaire auparavant nommé messire Pierre Racle curé de Chastenay, Jean-François de Gray jadis messire François Boissenot chanoine audit Gray, Modeste de Raumont autrefois Michel Moureat, Claude de Saint-Lupicin ci-devant messire Humbert Clement tous prêtres, Frère Victor de Saint-Lupicin jadis Jean Roussel, et Julien de Gy autrefois Claude Sermage ». La messe fut célébrée « par le R.P. Dorothee de Quingey ci-devant nommé Jean Chaulvey »⁶.

Le « miracle » de 1608 est donc intervenu dans une conjoncture caractérisée par un développement généralisé de l'ordre dont le nombre de maisons doubla entre 1610 et 1624. Nul doute que, localement, son retentissement contribua à la multiplication des fondations, dans les années qui suivirent : Lons le Saulnier en 1612, Poligny en 1615, Pesmes et Pontarlier en 1617, Baume-les-Dames et Champlitte en 1618. Dix ans après le « miracle » de Faverney, le 14 septembre 1618, la province Saint-Louis de Lyon se divisait pour donner naissance à la province Saint-André de Bourgogne, dite de Franche-Comté⁷. En 1619, le couvent alsacien de Belfort fut la première création de la nouvelle province. Luxeuil suivit la même année. Puis vinrent : Jussey (1622), Saint-Amour (1623), Lure (1627), Faucogney (1634), Saint-Claude (1636), Gy (1650), Vuillafans (1668), et Arbois (1672). En 1725, la fondation de l'établissement d'Orgelet fut la dernière avant la disparition de la province à la Révolution.

La création de ces couvents fut la conséquence d'initiatives multiples. Elle répond généralement à un schéma faisant intervenir trois paramètres. Le premier était l'enthousiasme déclenché par une retraite ou des prêches d'un ou plusieurs religieux capucins, qui n'hésitaient pas à impressionner leur auditoire en brandissant des ossements, ou en jetant de la cendre sur la foule pour l'appeler à la pénitence et à la conversion. Le second était constitué par une demande du magistrat ou des autorités locales des villes et bourgades. La fondation n'était acquise que si la preuve était faite qu'un couvent serait viable en nombre et importance des aumônes escomptées, et qu'il n'y avait pas concurrence avec d'autres communautés religieuses déjà implantées. Le troisième est celui de l'intervention directe de personnages de haut rang, encourageant et finançant les fondations. On soulignera ainsi que Gy ne dut sans doute la création de son couvent qu'au fait que la petite cité était résidence secondaire des archevêques de Besançon, qui par ailleurs avaient des confesseurs capucins. Trois des exemples les plus significatifs de la province sont sans doute Belfort et Luxeuil (1619), ainsi que Lure (1627), pour la création desquels maître Jean Clerc, bailli de Luxeuil, intervint fortement. Mais dans ces trois cas, c'est sans doute la volonté de l'archiduc Léopold d'Autriche, évêque de Strasbourg, prince-abbé de Lure, et maître de la Haute-Alsace, qui fut déterminante. Il souhaitait instaurer une sorte de cordon sanitaire autour du Montbéliard. La création de Belfort, ville alsacienne et non comtoise, se fit d'ailleurs à la condition expresse que ses religieux fussent ou comtois, ou sujets de la Maison d'Autriche, et parlassent français.

⁶ B. M. Besançon, ms. 828, p. 226-234.

⁷ Sur l'histoire de la province de Lyon, voir : THÉOTIME DE SAINT-JUST (Père), *Les Capucins de l'ancienne province de Lyon*, Saint-Etienne, Petit Messager de Saint François, 1951, 3 volumes. Pour la Franche-Comté, se reporter à : MOREY (abbé J.), *Les Capucins en Franche-Comté*, Paris, Poussielgue, 1882. Ces deux ouvrages sont hagiographiques.

II) L'implication des capucins comtois dans l'affaire du « miracle » de Faverney

L'un des premiers livres imprimés à évoquer le « miracle » de Faverney fut le *Vesontio* de Jean-Jacques Chifflet, publié à Lyon, chez Claude Cayne en 1618, en format in-octavo⁸. Une narration succincte, en latin, couvrant les pages 325-327, rapporte les événements sans mentionner les capucins.

Quelques mois plus tard, en 1619, un autre imprimeur lyonnais publiait un volume in-quarto du cordelier Jacques Fodéré consacré aux couvents de son ordre⁹. Né dans la première moitié du XVI^e siècle à Bessans en Maurienne, Jacques Fodéré était entré à seize ans dans l'ordre des cordeliers. Docteur en théologie, distingué pour ses ouvrages et ses talents de prédicateur, il fut très vite un des dignitaires de son ordre. Il mourut à une date inconnue, postérieurement à 1624. Sur les instances de François de Gonzague, qui voulait l'insérer dans la *Chronique universelle de l'ordre*, il rédigea un premier manuscrit évoquant les couvents cordeliers... qui devint illisible à la suite d'un accident. C'est la publication par le dijonnais Claude Picquet, d'une Histoire de la province Saint Bonaventure qui connut trois éditions (1610, 1617, 1621), qui l'incita à remettre son ouvrage sur le métier, pour aboutir à la parution de 1619. C'est en effectuant la visite des couvents de sa province que Jacques Fodéré traversa Faverney le 26 juillet 1608 :

« [...] vn samedi 26. de Iulliet 1608. passant pres vne petite ville de la Franche-Comté nommee Fauerney, i'entendis trezeller les cloches, ie vis le pèuple afféré & embesogné à nettoyer les rues, à ramer les places, & tapisser deuant les maisons : le fus curieux de m'informer à quel effect se faisoient toutes ces preparatiue, on me dict que le lendemain Messieurs les Officiers de Monseigneur l'Archeuesque de Besançon, y deuoient venir faire les formalitez, pour recognoistre la verité d'vn miracle qui s'y estoit fait depuis enuiron un mois en ça, & le publier iuridiquement au peuple. A ces paroles, i'entre dedans, & allay droict à l'Eglise de l'Abbaye où l'on me recita, et fit-on voir comme le tout s'estoit passé. [...] »¹⁰

C'est ainsi que le cordelier fut associé à l'enquête officielle des représentants de l'archevêque de Besançon, qui se fit le lendemain. Même s'il ne fut pas un témoin oculaire du « miracle », le témoignage du Père Fodéré fut un des premiers et des plus précis sur l'événement, ainsi qu'un des premiers publiés. Il y fit même des observations non relevées par les autres récits imprimés :

« Or le sudit 26. Iuillet en passant audit Fauerney, on me fit voir tout ce que i'ay dit ci-dessus, ie fis plusieurs obseruations, desquelles ceux qui ont escrit ceste histoire ne font point mention. Premièrement est à remarquer [...] »¹¹

Il fut aussi l'un des premiers à relever le rôle des capucins dans les événements, alors que, très curieusement, les Annales officielles de ces derniers, publiées à l'initiative de l'imprimeur-libraire lyonnais Claude Landry et dont la rédaction fut confiée en 1628 par le général de l'ordre Jean-Marie de Noto au Père Zacharie Boverio, sont totalement silencieuses sur Faverney¹².

⁸ CHIFFLET (Jean-Jacques), *Vesontio civitas imperialis libera, sequanorum metropolis...* Lugduni : apud Claudium Cayne, 1618, 4°.

⁹ FODÉRÉ (Jacques), *Narration historique et topographique des conuens de l'ordre S. François... érigés en la province anciennement appelée de Bourgongne, à présent de S. Bonaventure...* A Lyon : chez Pierre Rigaud, 1619, 4°.

¹⁰ *Idem*, p. 645-646.

¹¹ *Ibidem*, p. 648.

¹² BOVERIO (Zaccaria), *Annalium seu sacrarum historiarum ordinis minorum S. Francisci qui Capucini nuncupantur. Tomus secundus [1581-1612]...* Lugduni: sumpt. hared. Gab. Boissat et Laurentii Anisson, 1639, 2°.

Les premiers capucins à avoir été confrontés au « miracle » de Favorney furent ceux de Vesoul. La création du couvent de cette ville avait été décidée au chapitre de la province de Lyon de 1602. L'un des ses fondateurs fut un bourgeois de la ville, Claude Besancenot ou Besancenet, qui déposa une requête en ce sens au Magistrat de la cité le 6 septembre 1603, en proposa mille écus de sa fortune personnelle. Il devait, plus tard, devenir capucin sous le nom de Père Marcel de Vesoul. Il y mourut le 8 septembre 1613, et est ainsi mentionné à cette date au nécrologe de la province de Franche-Comté¹³ :

« V. Père Marcel Besancenet de Vesoul qui après avoir sacrifié ses biens pour la bâtisse du couvent de Vesoul, prit ensuite l'habit de capucin et y mourut. »

La pose de la première pierre du couvent avait eu lieu le 30 avril 1605, et la chapelle de l'Immaculée Conception fut consacrée le 7 juillet 1611. Lorsque le lundi 26 mai 1608, vers 6 heures, Dom Noirot emprunta le cheval du receveur de l'abbaye de Favorney, Caboz, pour aller quérir les capucins de Vesoul, c'est à la communauté religieuse la plus proche qu'il s'adressait, une communauté toute jeune et dynamique, jouissant d'une réputation de grande rigueur, encore installée de façon précaire dans un couvent alors en construction.

Trois religieux prirent le chemin de Favorney, où ils arrivèrent à pied le même jour vers 17 heures. Ils étaient accompagnés de deux prêtres habitués de Saint-Georges de Vesoul, et de quelques personnes dont le premier « père temporel » du couvent, Melchior Mercier, et son fils Oudot, qui furent témoins de la suite des événements. Ces trois religieux quittèrent Favorney, en fin d'après-midi, le mardi 27 mai 1608. Ils jouèrent un rôle déterminant dans la démonstration du caractère surnaturel du phénomène de suspension de l'ostensoir, prouvant au public qu'il n'adhérait pas à la grille du chœur :

« [...] Or le miracle ne fut pas d'un seul moment : car ledit Ciboyre avec les deux Hosties sacrees demeura ainsi suspendu en l'air iusques au mardy suiuant, sur les dix heures du matin, pendant lequel temps l'affluence du peuple qui vint au Iubilé, voyoit bien reellement que ledit Ciboyre ne ne reposoit & ne touchoit à aucune chose au dessous, non plus qu'au dessus, n'y ant rien iusques à la voute de l'Eglise : & quant au derriere dudit Ciboyre, à mesure que les processions des Parroisses du pais venoiēt à ce Iubilé, vn bon père Capucin [le P. Vincent de Salins] passoit & repassoit souuent du haut en bas entre le Ciboyre & le treillis de fer tantost vn Missel, tantost vn linge estendu, tantost autre chose, afin que tout le monde recogneust que le Ciboyre n'estoit point accroché, attaché, ny adherant en aucune façon audit trieilis de fer, duquel il estoit separé d'un demy pied, & n'y avoit autre chose en toute la circonference que le seul air : Et fut ainsi gardé soigneusement iour & nuict iusques audit mardy de la Pētecoste [...] »¹⁴

Ce qui est confirmé par l'abbé Morey dans sa *Notice historique sur Favorney*¹⁵. Des trois religieux vésuliens, c'est le gardien du couvent, le Père Vincent de Salins, qui paraît avoir joué le rôle le plus déterminant. Outre l'exemple rapporté ci-dessus, il prêcha durant l'ostension. Malheureusement, la teneur de ses sermons ne nous est pas parvenue. Les trois religieux ont également rédigé un procès-verbal de l'état du reliquaire :

« Nous soussignez attestons avoir veü et soigneusement regardé le susdit reliquaire avec deux cierges, sans avoir apperceü aucun lieu ou il peü estre supporté. Ainsi signé Frere Vincent de Salins, capucin. Frere Thymothé de Dole, capucin, et frere Raffin de Lyon, capucin, [...] »¹⁶

A peine ce texte était-il rédigé qu'il dût être repris, précisé, et co-signé d'autres témoins, l'ostensoir venant de redescendre. Le Frère Ruffin de Lyon demeure pour nous un inconnu. C'était un frère lai sur lequel nous n'avons pas d'autre information. Les deux capucins-

¹³ B.M. Besançon, ms P 782, *Nécrologe [sic] de tous les capucins du comté de Bourgogne morts dedans et hors de la province, avec l'année et le lieu de leurs sépultures selon les jours du calendrier.*

¹⁴ FODÉRÉ (Jacques), *op. cit.* p. 647.

¹⁵ MOREY (abbé J.), *Notice historique sur Favorney et son double pèlerinage*, Besançon, J. Jacqui, 1878, p. 63.

¹⁶ Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 3707.

prêtres, en revanche, sont davantage connus¹⁷. Le Père Timothée de Dole, dans le monde Bougand, fut le premier gardien¹⁸ du couvent de Vesoul en 1606-1607. Il le fut à nouveau en 1609. Il fut sanctionné pour ne pas avoir suffisamment observé la pauvreté franciscaine dans la construction du couvent de cette ville. Il eut par la suite d'autres fonctions de responsabilité : définitiveur au chapitre provincial de Salins en 1620, gardien du couvent de Lons-le-Saunier et définitiveur au chapitre de Besançon en 1622, à nouveau définitiveur au chapitre de Dole de 1624, gardien du couvent de Besançon en 1625, définitiveur au chapitre de Vesoul en 1626. Nous savons aussi, sans en connaître les périodes, qu'il fut gardien des couvents de Pontarlier, Dole et Poligny. Il mourut au couvent de Dole le 12 mars 1633.

Le Père Vincent de Salins s'appelait Mathal, et non Martel comme indiqué par erreur par l'abbé Eberlé. Il était gardien du couvent de Vesoul en cette année 1608, et mourut au couvent de Dole le 14 décembre 1611. Il est resté célèbre pour avoir eu des visions, rapportées par les Annales capitulaires de la province de Franche-Comté, en particulier celle de deux religieux capucins venus lui annoncer qu'ils étaient en purgatoire, l'un pour avoir oublié de payer une dette avant son entrée en religion, l'autre pour avoir dérobé un livre¹⁹. Cette caractéristique mérite d'être relevée chez un religieux qui fut particulièrement impliqué dans le cas de Faverney. On ajoutera aussi que la lecture des annales capitulaires des capucins du XVIIe siècle fait une grande place aux « miracles » et manifestations surnaturelles qui survenaient très régulièrement dans la vie des religieux capucins du temps, du moins à les en croire. On remarquera enfin qu'avec les Pères Timothée de Dole et Vincent de Salins, nous avons à faire avec des religieux d'origine comtoise, vraisemblablement issus de la première génération recrutée localement, et non pas à des religieux venus d'outre-monts. Le fait n'est sans doute pas anodin.

Leurs confrères de Dole furent moins directement concernés. Le couvent avait été créé en 1588, un peu avant celui de Gray. Il était, après celui de Salins, la seconde fondation de la province de Lyon en Franche-Comté. Ses religieux ne sont pas intervenus en première ligne dans les événements de Faverney. Tout au plus furent-ils, avec les autres familles religieuses de la cité, associés au transfert à Dole d'une des deux hosties miraculeuses.

« [...] Le 21. [décembre 1608] qu'estoit la quatrième Dimanche des Aduents, iour de saint Thomas, la ville de Dole alla fort loin au deuant en Procession solennelle : Premièrement les PP. Capucins, les PP. Cordeliers, l'Eglise Notre Dame, la Cour de Parlement en robes rouges, l'Vniuersité, la Châbre des Comptes, le Mayre, & Escheuins : En reuenant à la ville apres ledit Mayre & Escheuins marchoit la compagnie qui auoit esté à Fauerny, apres laquelle alloient les Aduocats, les Procureurs tous avec flambeaux. Arriuant à la ville la sainte hostie fut portee par le sudit Abbé, auquel on presenta les clefs de la ville. On treua les rues toutes tapissees, ensemble l'Eglise nostre Dame, où furent dites les Vespres fort solennellement. [...] »²⁰

En revanche, un capucin alors en poste à Besançon eut un rôle pivot dans la décision de l'autorité diocésaine de reconnaître le « miracle ». A l'époque où se déroulait le « miracle » de Faverney, Besançon créait son couvent de capucins. La décision de construction fut prise le 27 mars 1607 par l'archevêque Ferdinand de Rye, après vingt-deux années d'atermoiements. La plantation de la croix, date de création officielle du couvent, se fit à Chamars le 13 mai 1607, et donna lieu à une prédication du Père Basile de Bordeaux, provincial de Lyon. La pose de la première pierre intervint le 8 juillet suivant, et la chapelle Saint-Claude fut

¹⁷ VARRY (Dominique), *Prosopographie des Capucins de la Province Saint André de Bourgogne*, op. cit.

¹⁸ Le gardien est le supérieur d'un couvent.

¹⁹ THÉOTIME DE SAINT-JUST (Père), *Les Capucins de l'ancienne province de Lyon 1575-1660*, Saint-Etienne, Petit Messager de Saint François, 1951, p. 106.

DOMPNIER (Bernard), *Enquête au pays des frères des anges. Les Capucins de la province de Lyon aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1993, p. 216.

²⁰ FODÉRE (Jacques), op. cit., p. 651.

consacrée le 2 octobre 1612. Dès cette époque, les archevêques de Besançon prirent pour confesseurs des capucins. Tel fut le cas de Ferdinand de Rye, puis d'Antoine-Pierre de Grammont. On peut en conjecturer qu'ils eurent une influence discrète mais directe sur l'apostolat de ces deux prélats. Le 9 juin 1608, d'ailleurs, l'archevêque Ferdinand de Rye réunit un collège de dix « conseillers », théologiens renommés, pour étudier le cas de Faverney. Parmi eux se trouvait le P. Marcellin de Pont-de-Beauvoisin²¹, pour lors affecté au couvent de Besançon. Le personnage joua vraisemblablement un rôle déterminant dans la reconnaissance du caractère miraculeux des événements survenus à Faverney. Né vers 1565-1566, il entra chez les capucins de la province de Lyon en 1594. Il fut d'ailleurs un des meilleurs prédicateurs et controversistes de cette province, prêchant souvent sur le thème de l'eucharistie. De santé fragile, souffrant de maux d'estomac et rendu incapable de marcher par la douleur, il fallait parfois le porter en chaire. Nous savons qu'il était au couvent de Dijon en 1603, et à celui de Grenoble en 1614. Il mourut au couvent Saint André de Lyon, le 6 juin 1624, en la fête du Saint-Sacrement, âgé de 58 ans dont trente de religion, et non à Grenoble en 1623 comme indiqué par le *Dictionnaire de théologie catholique*. Il est connu pour sa controverse de 1603 avec Théophile Cassegrain, le ministre de Saint-Jean de Losnes, et pour celle qu'il eut en 1614 avec Denis de Bouterue, le ministre de Grenoble. Cette dernière donna lieu à une brochure, publiée à Grenoble en 1615²². On connaît aussi de lui des sermons sur l'eucharistie, publiés à Lyon en 1620²³. Mais son ouvrage le plus célèbre fut sans conteste sa *Piperie des ministres et fausseté de la Religion prétendue...* gros in-octavo publié à Lyon chez Loys Muguet en 1618, et réédité en 1620, 1621, et 1623²⁴. Ce texte fut à nouveau publié en 1626, après la mort de son auteur, par Loys Muguet à Lyon, en 1626, sous un intitulé différent : *L'Artifice merveilleux dont se sont servis les ministres de la Religion prétendue réformée pour piper les catholiques et les retirer du giron de l'Eglise, Manifesté à la France par le sieur de Psthée*²⁵.

²¹ *Dictionnaire de théologie catholique*, tome IX deuxième partie, 1927, col. 2002-2003.

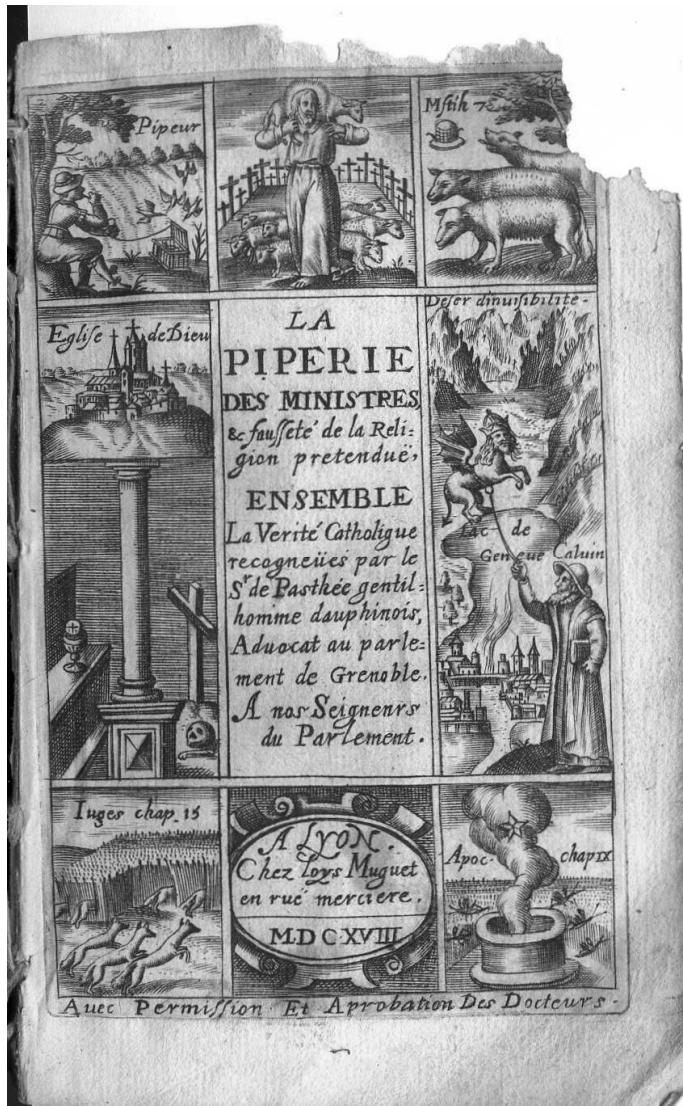
BLASUTTO (Laura), *Étude de la controverse religieuse de 1603 à Saint Jean de Losne entre le Pasteur Cassegrain et le capucin Marcellin*, mémoire de master 1 "Cultures de l'écrit et de l'image" sous la direction du professeur Olivier Christin, université Lyon 2, 2008. Cette étudiante prépare actuellement un mémoire de master 2 sur le Père Marcellin de Pont-de-Beauvoisin et sa *Piperie des ministres*, sous notre direction.

²² MARCELLIN DE PONT-DE-BEAUVOISIN (Père), *Réponse du P. Marcellin, prédicateur capucin, au narré du Sr ministre de Grenoble, sur la conférence du 19 décembre 1614*, Grenoble, chez Verdier, 1615.

²³ MARCELLIN DE PONT-DE-BEAUVOISIN (Père), *Huit sermons prêchés à Lyon sur l'Eucharistie*, à Lyon, chez Lautret, 1620.

²⁴ MARCELLIN DE PONT-DE-BEAUVOISIN (Père), *La Piperie des ministres & fausseté de la Religion prétendue, ensemble la Vérité Catholique reconnue par le Sr de Psthée gentilhomme dauphinois, Aduocat au parlement de Grenoble...* A Lyon, chez loys Muguet, 1636.

²⁵ Aux dires du P. Marcellin, dont c'était un des pseudonymes, Psthée signifie : « tout de Dieu ».



BM Lyon B 512164 (photo BM Lyon)

III) Le développement des capucins comtois, l'érection de la province Saint André de Bourgogne, et la postérité du miracle.

A n'en pas douter, le « miracle » eucharistique de Favorney eut d'autant plus d'influence sur le développement des capucins comtois, qu'ils furent associés à l'événement. Leur ordre a, en effet, entretenu une dévotion très particulière au Saint-Sacrement. Nous avons par exemple déjà souligné l'intérêt particulier d'un Marcellin de Pont-de-Beauvoisin à son égard. On se souviendra aussi que les capucins furent les introducteurs en France des prières des quarante heures²⁶, soit le temps écoulé entre la mort du Christ et la résurrection. Cette dévotion au Saint-Sacrement exposé était apparue à Milan vers 1527-1537, par temps de calamité ou de mission. Les capucins s'en firent par la suite les propagateurs. On ne manquera pas de remarquer que le cas de Favorney s'apparente à ce type de manifestation : exposition

²⁶ DOMPNIER (Bernard), « Un aspect de la dévotion eucharistique dans la France du XVII^e siècle : les prières des quarante heures », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1981, p. 5-31.

du Saint-Sacrement, indulgences... et que la durée du miracle (33 heures selon le Père Louis de Faverney, 36 heures selon notre propre estimation) se rapproche de celle des quarante heures... qui n'auraient de fait comporté que seulement vingt-huit heures d'adoration. En tout état de cause, à Faverney, les capucins de Vesoul appelés à la rescousse étaient, d'une certaine manière, en terrain connu.

Un autre témoignage intéressant, bien que tardif puisque rédigé au XVIII^e siècle, est constitué par la lecture de l'événement faite par le capucin comtois Louis (ou Ludovic) de Faverney. Son nom de famille était Saget. Il revêtit la bure capucine le 7 août 1735. Nous savons peu de choses de lui, sinon qu'il était prêtre, qu'il résidait au couvent de Champlitte en 1744, et à celui de Gray en 1766. Il est mort au couvent de Besançon le 2 mai 1772²⁷. Il rédigea, en 1765, deux importants manuscrits aujourd'hui conservés à la Bibliothèque municipale de Besançon :

- *Nouvelle histoire des hosties miraculeuses de Faverney et des miracles de Notre-Dame de Gray*²⁸.
- *Discours dogmatique sur les miracles en général et en particulier sur les hosties miraculeuses de Faverney*²⁹.

Tous deux tendent à démontrer la vérité des miracles, lesquels surviennent pour aider à la conversion des pêcheurs et des hérétiques, constituant autant de preuves de la vérité et de la supériorité de la doctrine catholique. L'argumentation de cet auteur, ici résumée aux têtes de chapitres, qu'il développe dans la partie consacrée à Faverney de ce dernier texte est particulièrement significative :

- « p. 110 : Discussion historique et dogmatique des hosties miraculeuses de Faverney.
- p. 121 : troisième partie : les miracles sont un langage de la sagesse et de la miséricorde de Dieu envers les hommes.
- p. 123 : chapitre premier : les miracles des saintes hosties de Faverney sont des prodiges de miséricorde à l'égard de l'hérétique qu'ils confondent.
- p. 129 : section première : l'autorité du souverain pontife et la validité des indulgences sont prouvées par les miracles que nous célébrons.
- p. 131 : section seconde : l'invocation des saints et le culte des reliques sont prouvés par les miracles.
- p. 133 : section troisième : la vérité de la doctrine de l'Eglise touchant le saint sacrifice de la messe est démontrée par les mêmes miracles.
- p. 136 : section quatrième : l'état ecclésiastique et la profession religieuse approuvés et justifiés par ces miracles.
- p. 141 : chapitre second : les prodiges des hosties miraculeuses de Faverney sont un langage de miséricorde à l'égard des catholiques qu'ils affermissent.
- p. 147 : chapitre troisième : les miracles sont un langage de miséricorde à l'égard du mauvais chrétien qu'ils convertissent. »

On remarquera également qu'il lie, dans le manuscrit 827, le miracle des hosties de Faverney à ceux imputables, un peu plus tard, à la statuette de Notre-Dame de Gray. Ce rapprochement est repris, beaucoup plus récemment, par le Père Théotime de Saint-Just³⁰ :

« [...] Toute la province capucine de Lyon parla de ce beau miracle de Faverney comme elle parlait de la grande dévotion des Comtois à la Sainte Vierge, N.-D. de Gray. (...) »

²⁷ VARRY (Dominique), *Prosopographie des Capucins de la Province Saint André de Bourgogne*, op. cit.

²⁸ B. M. Besançon, ms. 827.

²⁹ B. M. Besançon, ms. 828. Ce document porte la mention manuscrite suivante : « fecit die VIII augusti 1765, frater Ludovicus a Faverney, capucinus sacerdos ».

³⁰ THÉOTIME DE SAINT-JUST (Père), *Les Capucins de l'ancienne province de Lyon 1575-1660*, op. cit. p. 134-135.

La statuette de Notre-Dame de Gray, haute de 14,5 cm, fut taillée par le sculpteur salinois Jean de Brange dans un morceau du chêne de Montaigu en Brabant. Il avait été ramené par Jeanne Bonnet, une femme de Salins, qui s'était rendue en pèlerinage à Montaigu en 1613. Bénie le 4 avril 1613 par l'archevêque Ferdinand de Rye, elle fut offerte à Rose de Bauffremont, épouse de Jérôme d'Achey gouverneur de Gray, et d'abord exposée dans leur chapelle privée. La statuette fut donnée en 1616 au Père Gabriel d'Apremont, alors gardien du couvent des capucins de Gray, qui fit ériger une chapelle en son honneur.

Nommé Jean Jolyot par le Père Louis de Faverney dans son manuscrit, ou Galliot selon le nécrologe de la province, ce religieux était né vers 1587. Il était gardien de Gray en 1616, et mourut au couvent de Dole le 6 août 1637. Le nécrologe³¹ indique à son sujet :

« c'est luy qui nous a procuré l'image miraculeuse de Notre Dame de Gray qu'il avait obtenue de Madame d'Achey épouse de Monsieur de Bauffremont pour lors gouverneur à Gray, c'est à dire en 1622 [sic !]. Ledit Père Gabriel est mort à Dole 1637) »

Des miracles imputés à cette vierge furent observés à dater du samedi 21 mars 1620, et se prolongèrent durant plusieurs années. Ainsi, la veille de la saint Bartholomée 1622, les capucins furent priés par la municipalité de porter la statuette sur le lieu d'un incendie violent survenu rue du pont de Saône à Gray, lequel cessa³².

Il est indubitable que l'implication des capucins comtois dans les « miracles » de Faverney et de Gray joua un rôle important pour leur réputation, et dans le développement local de leur ordre.

Une des questions que se pose l'historien est de savoir si l'événement de Faverney n'a été que ponctuel, ou s'il a fait éclore des vocations capucines aux XVIIe et XVIIIe siècles. Le dépouillement du nécrologe³³ permet d'identifier deux religieux originaires de Faverney, deux autres originaires de Menoux, deux de Breurey, et trois d'Amance.

Nous avons déjà évoqué le Père Louis (ou Ludovic) de Faverney auteur de deux manuscrits sur le sujet. La localité a également vu naître le Père Aimé de Faverney, dans le monde Etienne Mirlin ou Mielin, qui, en septembre 1744, était étudiant en théologie au couvent de Lons le Saunier. Il prit l'habit le 6 mai 1749, était affecté au couvent de Pesmes en 1766, et à celui de Saint-Amour en 1788. Il figurait au nombre des prêtres pensionnés de Haute-Saône en 1801. Pour sa part, le Père Charles-Philippe Menoux, né Valot, avait pris l'habit le 8 mars 1726. Il était vicaire du couvent de Gray en septembre 1744, et gardien du couvent de Jussey lorsqu'il y mourut le 26 août 1764. Quant au Père Désiré de Menoux, nommé Henriot, il avait été vêtu le 21 novembre 1733. En 1744 et 1766, il était affecté au couvent de Jussey. Nous n'avons plus aucune information le concernant après la fin août 1766.

Le village de Breurey, lui, a donné deux frères lais au XVIIe siècle, tous deux issus de la famille Magneret. Le Frère Richard de Breurey mourut au couvent de Vesoul le 5 mai 1640. Le Frère Vital de Breurey, son parent, décéda dans le même couvent le 4 octobre 1682. Hormis ces informations, nous ne savons rien d'eux.

Mais le cas le plus intéressant est celui du village d'Amance, qui en 1608 passait pour un nid d'hérétiques contre lequel les événements de Faverney auraient été, aux dires de plusieurs mémorialistes ultérieurs, une sorte de réponse. Or, si le village d'Amance était un repère protestant, il donna, dès la fin du XVIe siècle, trois religieux à la province capucine de Lyon, tous issus de la famille Dard. Le Frère Pèlerin d'Amance, encore clerc, mourut en Maurienne le 23 avril 1599. Le Père Jean-Claude d'Amance était gardien du couvent de Poligny en 1625,

³¹ VARRY (Dominique), *Prosopographie... op. cit.*

³² Cette affaire est l'occasion de rappeler que les capucins furent, de tout temps, une espèce de corps d'élite intervenant contre les incendies, préfigurant la création des sapeurs-pompiers.

³³ VARRY (Dominique), *Prosopographie... op. cit.*

ce qui laisse supposer une entrée dans l'ordre au tournant des années 1600. Il fut tour à tour gardien de Salins (1628, 1630), de Dole (1630, 1635), de Besançon (1638), et définitiveur aux chapitres provinciaux de 1628, 1630, 1632, 1633, 1635, et 1638. Il est mort au couvent de Dole le 13 novembre 1638. Depuis 1633, il était mentionné comme « lecteur », c'est-à-dire docteur, en théologie.

Pour sa part, le Père Thomas d'Amance était entré au noviciat en 1591. Il fut gardien du couvent de Moulins en 1613, de Besançon en 1621 et 1623, de Dole en 1625. Il est qualifié de « lecteur en théologie » depuis 1618. Il était le frère du doyen de la collégiale de Poligny. Ses prédications furent à l'origine de la création du couvent capucin de cette ville en 1615. Il fut à de nombreuses reprises élu définitiveur provincial : en 1613 et en 1618 au titre de la province de Lyon, de 1619 à 1622 puis en 1624 au titre de celle de Franche-Comté. C'est d'ailleurs au cours du chapitre provincial de Dole, le 19 avril 1624, qu'il fut choisi avec le Père Désiré de Lons le Saunier pour assister au chapitre général à Rome, le 16 mai 1625. Il y fut custode, mais mourut sur le chemin du retour, à Sienna le 13 septembre 1625.

On doit bien l'avouer, en ce mois de mai 1608, la communauté bénédictine de Favorney n'était ni très florissante, ni un modèle de régularité. Le « miracle » survenu dans ce contexte, et dans une zone contaminée par l'hérésie, était un signe éclatant dans le combat spirituel en cours. L'arrivée à la rescousse des bénédictins de religieux originaires de la région, appartenant à un ordre récent et très combatif face au Protestantisme était en lui-même un autre signe de l'âpreté de la lutte engagée. Au-delà du caractère très particulier du « miracle », la courte présence des capucins à Favorney atteste de leur engagement en première ligne dans ce combat, engagement qui fut le leur dans toute l'étendue de la province Saint-André de Bourgogne, et au-delà.

Ces années furent, en Comté comme ailleurs, celle de la grande expansion des capucins. Le « miracle » de Favorney y eut sa part. L'apostolat de ces religieux fut d'abord la défense de la catholicité menacée, avant d'être celui de la reconquête. Le dévouement qu'ils manifestèrent dans la lutte contre les épidémies de peste³⁴ fut une autre raison de l'attachement que leur manifestèrent les populations. Ils payèrent d'ailleurs un lourd tribut à la maladie. D'environ 200 en 1625, ils n'étaient plus que 175 en 1637, et il fallut attendre 1656 pour que leur effectif atteigne 231 individus³⁵. Aux dires des annalistes de la province, la peste et la guerre conjuguées auraient causé la mort de plus de quatre-vingts religieux comtois dans les seules années 1636-1637. Le pape Urbain VIII dut même, en 1637, autoriser des ordinations avancées, pour aider à reconstituer le personnel décimé de la province. Une autre particularité des capucins comtois qui, comme nous l'avons vu, comptèrent nombre d'anciens militaires dans leurs rangs, fut leur implication, parfois les armes à la main, dans la défense de la province contre les invasions françaises. Ainsi du Père Eustache d'Isches, noble lorrain (Choiseul) qui mourut au siège de Dole en 1636. La plus belle figure en la matière est sans doute celle du père Charles-Eugène de Luxembourg, né Smith de Keill, ancien lieutenant-colonel de cavalerie entré dans l'ordre en 1669, et qui participa à la défense de Besançon, puis du dernier réduit de Faucogney en 1674. Cela lui valut un séjour à la Bastille, et l'exil dans les missions capucines de Pologne. Il mourut à Cracovie en 1688, face aux Turcs. Ces implications dans les combats faillirent se traduire, selon le projet de Louvois, par la suppression de la province Saint-André de Bourgogne. Les Pères Archange de Bourbon-Lancy, provincial de Lyon, et Chérubin de Lure, provincial de Franche-Comté, finirent par arracher la clémence de Louis XIV, moyennant quelques exils et le gouvernement durant un

³⁴ RAOUL DE SCEAUX (Père), « Les capucins au service des pestiférés en France au XVIIe siècle », *Miscellanea Melchior de Pobladura*, Rome, Institutum historicum O.F.M. Cap. , 1964, tome1, p. 189-209.

³⁵ Rome, Archives généralices des capucins, table des chapitres généraux, AG 1-5.

petit nombre d'années de la province Saint-André par des religieux lyonnais. En 1765, la conjoncture était différente... et le zèle des premiers temps un peu retombé. Cent-cinquante-sept ans après l'événement, un enfant du lieu, le Père Louis de Faverney pouvait rédiger deux gros manuscrits évoquant le « miracle ». Ce qui s'est passé là en ces jours de 1608 nous interroge encore aujourd'hui...

Dominique VARRY
Université de Lyon, Enssib, Centre Gabriel Naudé,
et EPHE IVe section, Paris